S

ECRÉTARIATS

Du point de vue de l’organisation, l’Institut mariste compte cinq secrétariats :

**Secrétariat *Frères Aujourd’hui***

C’est organisme qui, au sein du programme d'animation et de gouvernement du Conseil général, cherche à dynamiser et à encourager depuis différents côtés tout ce qui a trait à la vie et à la consécration du frère mariste depuis les premiers moments de l’appel vocationnel, ses étapes de formation au long du cheminement et les aspects fondamentaux tels que la vie communautaire, la spiritualité, le patrimoine mariste et les éléments qui configurent la consécration du religieux frère. Ce secrétariat voit le jour pour donner suite aux efforts que des organismes tels que le Secrétariat pour les vocations (2003-2006), la Commission de la vie religieuse (2005-2009), le mouvement de la Spiritualité mariste à partir du document *L’Eau du Rocher*, ont semés à leur tour et qui constituent aujourd’hui un excellent point de départ pour la dynamisation du Secrétariat.

**Secrétariat des *Laïcs***

En 2006, le Conseil général décide de réorganiser la structure d’animation de l’Administration générale, en supprimant la Commission des Laïcs et en créant le Secrétariat des Laïcs. En harmonie avec l’appel fondamental du 21e Chapitre général, le but du Secrétariat des Laïcs est de promouvoir dans l’Institut « une nouvelle relation entre frères et laïcs, basée sur la communion, cherchant ensemble une plus grande vitalité du charisme dans le monde d’aujourd’hui. » Cela suppose de développer des programmes de formation conjointe et des expériences de communion, de promouvoir le leadership charismatique des laïcs et d’indiquer des chemins pour une complémentarité des vocations et un enrichissement mutuel. Le Secrétariat des Laïcs est au service des Provinces et des Régions. Il travaille avec un Secrétariat élargi où sont représentées toutes les grandes Régions de l’Institut. Deux de ses représentants sont co-directeurs du Secrétariat.

**Secrétariat de la *Mission***

C’est une instance stratégique du Gouvernement général pour l’animation, le renforcement et l’articulation de la mission mariste à tous les niveaux de l’institut. Il contribue avec créativité et audace à la fidélité et au développement de la mission Mariste de « faire connaître et aimer Jésus des enfants et les jeunes. Il se penche de l’éducation formelle, l’éducation extrascolaire, les œuvres sociales ou d’insertion, et les projets d’évangélisation. Face à l’appel du 21e Chapitre général, le Secrétariat veut assumer relever le défi de contribuer à la construction de la mission mariste dans un monde nouveau, afin de donner une réponse aux voix et aux appels pour évangéliser et éduquer l’enfance et la jeunesse contemporaine.

**Secrétariat de *Coopération Internationale***

Quelques tâches dont s’occupe ce Secrétariat : former des communautés internationales et interprovinciales, ouvertes aux frères et aux laïcs maristes, pour œuvrer dans de nouveaux champs de mission de frontière. Donner un plus fort élan à la Mission Ad Gentes en Asie et l’étendre à d’autres zones où on a repéré des besoins suite à un discernement. Organiser un service de volontariat mariste de soutien à la mission, dont les membres s’offrent à travailler dans des champs d’apostolats qui en ont besoin, et soient prêts à se mobiliser dans des situations d’urgence. Le mot clef est *collaboration* : avec d’autres Secrétariats, des Districts, des frères et des laïcs maristes du monde entier.

**Secrétariat *Fondation Mariste de Solidarité Internationale* (FMSI)**

Ce Secrétariat travaille depuis plus de dix ans dans le domaine de la solidarité internationale. Il a été créé officiellement à Rome, en 2007, comme « Organisation à but non lucratif et d’utilité sociale (ONLUS » », avec reconnaissance gouvernementale. Il est centré spécialement sur les droits des enfants et cherche à promouvoir des initiatives pratiques pour le bien des plus oubliés et des plus vulnérables. Son bureau de représentation se trouve à Genève, Suisse, siège du Conseil des Droits de l’Homme des Nations Unies, ce qui offre à FMSI l’opportunité de participer à d’importantes conférences de l’ONU, à des rencontres et à des groupes de travail sur les droits des enfants. FMSI soutient des projets éducatifs et d’assistance sociale dans des régions du monde en développement, au bénéfice des enfants et des jeunes, spécialement des plus nécessiteux et des plus oubliés. Elle établit des relations avec des fondations, des agences et des donateurs individuels afin de soutenir le travail des collaborateurs maristes.